



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

natation

Question écrite n° 11988

Texte de la question

M. Franck Reynier interroge M. le secrétaire d'État chargé des sports sur le nombre encore élevé de décès par noyade en France. Malgré les mesures imposées en termes de prévention des noyades, les maîtres nageurs sauveteurs continuent de souligner la dégradation de conditions de sécurité, si bien que ces accidents demeurent nombreux et touchent en grande partie les enfants. La pénurie de maîtres nageurs sauveteurs, liée d'une part à une formation trop peu valorisée et d'autre part au départ prévu de près de 50 % d'entre eux à la retraite dans les dix prochaines années. Ce phénomène peut être enrayer grâce un plan national d'apprentissage de la natation et un plan d'urgence de formation des maîtres nageurs sauveteurs. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les actions envisagées par le Gouvernement concernant cette question de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11988

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7628

Question retirée le : 25 décembre 2007 (Retrait à l'initiative de l'auteur)